

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des membres de

MONTREUX–VEVEY TOURISME

Mardi 3 juin 2025 à 17H00

à Crêt-Bérard (sur les hauteurs de Puidoux-Village)

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2024
2. Nomination des scrutateurs
3. Rapport du Comité de Direction
4. Rapport du Directeur
5. Comptes 2024
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des rapports
8. Adoption des comptes 2024
9. Décharge au Comité de Direction
10. Election du Comité de direction
11. Désignation de l'Organe de révision
12. Cotisations
13. Propositions individuelles et divers

François Margot, Président de Montreux-Vevey Tourisme (MVT), souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires de MVT qui se sont déplacés sur les hauteurs de Lavaux, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de MVT qui permettra d'examiner les résultats de l'exercice 2024 de l'association. Il salue en particulier Monsieur Serge Tettoni, Municipal de Puidoux.

Selon les statuts, l'Assemblée générale ordinaire de Montreux-Vevey Tourisme est convoquée une fois par an, au cours du premier semestre de l'année civile. C'est dans ce but que chaque membre a reçu un avis de convocation personnel daté du 2 mai 2025 tandis qu'une annonce a paru dans le journal 24heures du 7 mai 2025.

Le Président précise que les délibérations sont valables quel que soit le nombre de membres présents, sauf en cas de modification de statuts ou de dissolution.

Sans intervention ni remarque au sujet du délai et du mode de convocation, le Président déclare que l'Assemblée générale est constituée à la forme et peut valablement délibérer. Il communique que les décisions seront prises à main levée et à la majorité absolue.

Il relève que 77 personnes sont annoncées présentes, auxquelles s'ajoutent 35 collaborateurs de Montreux-Vevey Tourisme, tandis que 74 personnes se sont excusées.

Il soumet à l'approbation de l'assemblée le projet d'ordre du jour en 13 points tel que porté à la connaissance des membres par le biais de la convocation. Aucune modification n'étant requise, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2024

Chaque membre a été invité à prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2024, les jours précédents l'assemblée, sur le site internet montreuxriviera.com. La lecture n'est pas demandée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modification, avec remerciements à sa rédactrice.

2. Nomination des scrutateurs

Madame Suzanne Gabriel et Monsieur Yves de Gunten sont nommés scrutateurs.

3. Rapport du Comité de direction

François Margot rappelle que l'association a été constituée le 29 novembre 2000 sous la dénomination de Montreux-Vevey Tourisme.

Le Comité de direction a siégé, comme usuellement, à quatre reprises au cours de l'année 2024.

Composé de Nicolas Ming, vice-président, Estelle Mayer, Marta Dos Santos, Nicole Conrad, Alain Bovay, Jay Gauer, Vincent Imhof, Charles Monod, Georges Oberson, Jean-Baptiste Piemontesi, Benoît Samson et

Bernard Schmid, tous assidus, et que le Président remercie de leur attentive et positivement critique contribution, le Comité de direction a pu suivre, conformément à ses responsabilités statutaires et aux principes de gouvernance en vigueur, l'évolution des affaires de Montreux-Vevey Tourisme, examiner avec attention sa situation financière, ses budgets successifs – constamment adaptés à la situation mouvante et peu prédictible des affaires – et, conformément à sa mission première, définir les axes stratégiques qui sont appelés à être mis en œuvre par la direction et tous les collaborateurs de l'entreprise.

L'essentiel de la mission qu'a accomplie le Comité de direction en 2024 a consisté à analyser la pertinence de la mise en œuvre des différents développements des axes de la stratégie Montreux Riviera 2030. La définition de ces lignes directrices et des missions qu'elles suggèrent de décliner montre tout le bien-fondé de la démarche, tant dans l'élaboration des concepts que dans leur suivi opérationnel. A l'usage, il y a tout lieu de se féliciter du choix d'une pareille grille de pilotage des enjeux touristiques de la région. Tant la souplesse – que requiert l'adaptation constante aux enjeux les plus immédiats – que la rigueur – nécessaire à l'obtention du succès à long terme – en constituent des leviers de conduite aussi adéquats que judicieux.

S'agissant de la gestion de la gouvernance interne à Montreux-Vevey Tourisme, la mise en œuvre d'une direction collégiale porte, positivement, les fruits qu'en attendait le Comité de direction.

Pour la substance économique de la destination touristique, la satisfaction – que révèlent éloquemment tous les indicateurs qui charpentent le Rapport de gestion annuel 2024 – est de mise, tout particulièrement quant à la clientèle de loisir et des excursionnistes d'un jour. Tout le défi consiste, désormais, à parvenir à retenir ces hôtes pour un séjour de quelques nuits dans la région en la profilant comme la porte d'entrée la plus accueillante des visites lémaniques. Sur ce plan, les investissements massifs qui devraient y être consentis à moyen terme en matière d'équipements à vocation touristique sont de bon augure. Ils devraient ajouter à l'attractivité de la destination Montreux Riviera.

En resserrant la focale, l'énoncé des thématiques qui ont retenu l'attention des membres du Comité de direction est révélateur des préoccupations d'ordre stratégique qui ne manquent pas sur les différents fronts investis par Montreux-Vevey Tourisme. Citons, à ce titre, notamment et sans hiérarchie,

- les mesures, principalement promotionnelles, à définir, de manière anticipée pour la réouverture du Centre des Congrès de Montreux 2M2C,
- les réflexions portant sur la gouvernance de la même société 2M2C,
- la maîtrise du déménagement des bureaux de Montreux-Vevey Tourisme sous le toit de la Maison des Congrès rénovée et l'intégration des équipes dans un nouvel environnement propice à la collaboration et à la mutualisation des tâches et services avec d'autres partenaires accueillis sur le site ;
- les objectifs stratégiques à assigner aux différents Points d'information (Points i) à disposition des hôtes sur tout le territoire de la destination (Montreux, Vevey, Chexbres, Cully, Lutry et Villeneuve) et le nécessaire questionnement de leur localisation, de leur thématisation et de l'évolution des prestations qui y sont servies,
- l'accompagnement de projets développés par des partenaires clefs comme celui de la rénovation de la ligne de chemin de fer Montreux-Glion-Naye – axe de développement stratégique bienvenu en termes de produit « montagne » complétant la palette d'offres de la destination – et de ses équipements d'accueil touristique, la révision du Plan de gestion de Lavaux-Vignoble en terrasses inscrit sur la liste du Patrimoine de l'UNESCO, les soubresauts qui président à la renaissance de Vaud Promotion,
- l'impérieuse nécessité de soutenir les multiples projets, de pertinences complémentaires, en matière de communication et de marketing (des plus usuels au plus novateurs) en stimulant les forces, jeunes et vives, des nombreuses compétences sur lesquelles Montreux-Vevey Tourisme sait pouvoir compter au sein de ses équipes de collaborateurs.

Sous tous ces aspects, il convient de relever combien, sous la houlette du Directeur Christoph Sturny, l'équipe des collaborateurs de MVT a su se mobiliser et trouver une cohésion sans faille à l'occasion des incessantes activités, adaptations constantes et travail de réflexion et de mise en œuvre opérationnelle qui ont dominé l'exercice 2024.

Ce bref tour d'horizon permet certainement aux membres de MVT de se persuader que c'est à une très saine et dynamique évolution qu'ils ont pu assister en 2024. Elle se développe également grâce à une collaboration de confiance particulièrement efficace avec la Commission intercommunale de la Taxe de séjour, des relais auprès des institutions régionales que sont l'Association des Hôteliers et PROMOVE.

Enfin, la santé financière que présente Montreux-Vevey Tourisme à ce jour n'est pas le moindre des aspects réjouissants qui peuvent être présentés, sans rougir, à ses membres comme à ses partenaires, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats financiers sont réjouissants, le bilan particulièrement sain et les réserves légitimement constituées, notamment en vue de la prise en charge des frais et investissements du déménagement – qui se profile maintenant à brève échéance – des bureaux de l'administration de Montreux-Vevey Tourisme (sous le toit du 2M2C).

Sur ce point, il faut rendre hommage aux collectivités publiques communales et cantonale qui apportent un remarquable soutien financier à Montreux-Vevey Tourisme. Le Président les remercie en y associant également les partenaires opérationnels, la SHMV principalement, d'assurer un compagnonnage aussi fidèle qu'aimablement critique aux côtés de MVT !

A ce jour Montreux-Vevey Tourisme est ainsi en mesure de relever avec succès les multiples défis qui se présentent à la destination touristique Montreux Riviera. Le Comité de direction se réjouit, dès lors que l'équipe qui assume les fonctions de direction à la tête de Montreux-Vevey Tourisme puisse disposer de beaux atouts tout en sachant que les collaboratrices et collaborateurs qui sont quotidiennement autour d'eux apportent tous, dans un bel élan, leur pierre à l'édifice !

François Margot cite les noms des collaborateurs et les prie de se lever pour se présenter à l'assemblée des membres.

Au nom du Comité de direction, il les félicite et leur souhaite le succès qu'ils méritent et qui, à n'en pas douter, retombera également sur MVT et ses membres.

4. Rapport du Directeur

Christoph Sturny remercie le Président et salue à son tour les nombreux membres, partenaires et invités réunis à Crêt Bérard. Il remercie Monsieur Jean-Michel Berner, Directeur des lieux, et son équipe pour l'accueil réservés aux membres de MVT.

Avant de présenter les chiffres qui rendent compte de l'année 2024, il montre un clip tourné en 2024 pour commencer par quelques instants d'inspiration.

Le Directeur signale qu'en novembre dernier, on pensait s'approcher d'un nouveau record des nuitées. Malheureusement, début janvier 2025, l'Office Fédéral de la Statistique a révisé presque toutes les données mensuelles à la baisse et le record n'a pas été atteint. Le cumul des nuitées se monte tout de même à 742'907, soit à 923 nuitées de moins qu'en 2023. Il ajoute que le Centre de congrès étant fermé, ce résultat est à remarquer. Toutefois, la destination n'atteint qu'une moyenne de 53,5% de taux d'occupation des chambres et une durée moyenne de séjour de 1,84 jour. Les mois de janvier, février et mars sont, à ce titre,

particulièrement faibles et la possibilité d'accueillir des congrès à cette période est déterminante. Parmi les marchés, la Suisse représente la plus grande part. Les visiteurs suisses se déplacent en général pour de courts séjours, alors que ceux des marchés lointains demeurent pour des séjours plus longs. MVT travaille à améliorer la durée du séjour, notamment en mettant en exergue les diverses activités et atouts de la destination.

Christoph Sturny présente un tableau, élaboré par la Société des Hôteliers de Montreux Vevey Lavaux, qui indique les prix moyens des chambres par catégorie d'hôtels pour les années 2021 à 2023. Ceux-ci n'ont connu qu'une faible augmentation. Le Directeur rappelle, par ailleurs, qu'une étude a pu établir que les prix au Tessin ou dans la région de Lucerne sont plus élevés qu'à Montreux Riviera.

Le Directeur fait ensuite état d'une campagne qui a eu lieu à Times Square (New York), place qui voit passer jusqu'à 2 millions de personnes par semaine, où des images du Montreux Jazz Festival, puis du Festival Images Vevey ont occupé les écrans géants durant 7 jours chacun au printemps 2024. L'opération a été répétée en 2025 avec le MOB comme troisième prestataire.

Les médias sont un bon moyen de promotion. L'accueil de journalistes et influenceurs permet de communiquer de manière différente, avec un indéniable effet d'amplification. Il présente des chiffres dans ce sens au moyen d'un petit film.

En 2024, Montreux Riviera a accueilli 439 professionnels de médias représentant 512 nuitées. Ces relayeurs de notoriété provenaient majoritairement des Etats-Unis, de Suisse, de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Sur Facebook et Instagram, on compte 222'800 individus au titre de visiteurs. Par ailleurs, 2,9 mio de pages ont été vues sur le site internet montreuxriviera.com et le chiffre d'affaires de l'e-commerce se monte à CHF 207'000.-.

Christoph Sturny explique que la qualité de l'accueil et de l'échange sont très importants. L'objectif général est de réussir à attirer des visiteurs, mission que le département Marché et Convention Bureau poursuit tout particulièrement en entrant en contact avec de potentiels visiteurs et en accueillant des professionnels du tourisme. En 2024, cette équipe a rencontré 1952 clients et accueilli 450 clients à Montreux Riviera. Pouvoir recevoir ces personnes dans la destination reste le meilleur levier pour une vente, car il est ainsi possible de leur présenter concrètement les atouts d'une chaîne de services de qualité sur laquelle ils peuvent compter.

Il communique que grâce à une collaboration avec Kuoni Tumlare, il a été possible d'améliorer le nombre de nuitées entre octobre 2024 et mars 2025. Il est inhabituel et novateur qu'un office du tourisme fasse appel à un tour opérateur pour générer des nuitées, car il n'a, de fait, pas de chambres à vendre. Mais dans ce cas, l'opération a été profitable pour la destination.

Du côté du tourisme d'affaires, les partenaires de la destination cherchent à renforcer le Montreux Riviera Convention Bureau avec des moyens supplémentaires. L'objectif prioritaire est de faire revenir rapidement une clientèle de congrès et que le centre des congrès soit occupé dès sa réouverture. Dans cette perspective, il s'agit pour MVT d'amener des clients, quel que soit l'origine ou le type d'activité demandé, qui génèrent des nuitées, tandis que, pour sa part, le 2m2c est appelé à assumer la satisfaction des autres types de demandes (concerts, spectacles, etc.) qui ne génèrent pas de nuitées.

Un dossier LADE sera soumis au SPEI (Service de la Promotion Economique et de l'Innovation de l'Etat de Vaud) dans les prochains jours pour une demande d'un soutien financier. Les partenaires que sont MVT, la

CCM SA, Promove et la SHMV ont constitué un fonds commun (qui pourrait être augmenté par l'apport, sollicité, de l'Etat de Vaud), afin de soutenir l'organisation d'incentives ou de congrès à Montreux durant les périodes creuses.

Le service de l'Information est souvent le premier contact de l'hôte dans la destination. Le Point i de Montreux a déménagé en juin dernier et se situe à l'Avenue des Alpes 45, juste en face de la gare. La fréquentation y est très bonne. Un compteur a été installé dans ce Point i qui est le plus visité de la destination Montreux Riviera. En 2024, 77'334 personnes ont visité l'un ou l'autre des 5 Points i disséminés sur le territoire de la région touristique.

La CITS (Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour) est une institution très importante. 48 dossiers ont été traités et CHF 1'413'000.- versés en subventionnement. La CITS finance aussi les 308'350 Montreux Riviera Card qui ont été distribuées en 2024 aux hôtes.

Côté durabilité, MVT fait partie du programme Swisstainable niveau 2 de ST. Deux mesures ont été prises en 2024 : la compensation des émissions du CO2 émis durant les trajets réalisés en avion et l'enregistrement des Points i auprès de l'organisme OK : GO. Cette initiative a été créée par la FST pour faciliter le voyage de personnes à mobilité réduite.

Un groupe de travail pour la durabilité a été constitué avec, en son sein, des représentants de la gastronomie, l'hôtellerie, la culture, la viticulture, les transports avec comme but d'obtenir le label de qualité «Destination Swisstainable ».

Autre projet durable, la Montreux Riviera Card a été digitalisée avec l'aide de la plateforme Easycheckin. Depuis quelques semaines les hôteliers remplacent la version papier par une version électronique. Avec ce système, plus de 80% des hôtes procèdent à l'avance à leur check-in.

Le Directeur annonce la publication, toute récente, du magazine « Dolce Riviera » contenant 80 pages d'articles sur des sujets et thèmes les plus emblématiques de la destination Montreux-Riviera. La distribution de cette revue s'effectue principalement dans les établissements d'hébergement. Le but est d'inspirer le visiteur et, si possible, lui donner envie de prolonger son séjour ou de revenir.

Il propose de passer un clip vidéo réalisé en automne.

Pour terminer, Christoph Sturny souhaite remercier les membres de l'association de leur soutien indispensable à la bonne marche de MVT, en particulier la SHMV, le 2m2c, les partenaires des écoles et cliniques avec l'association ACEIRV, la SICOM, les institutions culturelles, touristiques et de transport, sans oublier les Communes, Vaud Promotion et Suisse Tourisme.

Il adresse un remerciement spécial à Bernard Schmid, Directeur de Promove, Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal de Montreux en charge de l'Economie, la Culture et le Tourisme ainsi qu'à tous les membres du Comité de Direction pour leur travail, énergie et implication dans le tourisme, en particulier le Président, François Margot, pour sa disponibilité, son grand engagement, son expérience et son expertise.

En conclusion, il s'adresse à tous ses collègues de MVT et les remercie du travail accompli chaque jour. Il souligne leurs flexibilité, professionnalisme, sourire et grand engagement. Il ajoute que l'équipe est incroyable et que sans ceux qui la constituent, on ne pourrait présenter aucun des projets ni chiffres réalisés.

5. Comptes 2024

Christian Ducros, Responsable Finance et Gestion, présente les comptes 2024 qui ont subi quelques fluctuations par rapport à 2023.

Les comptes sont établis selon le droit comptable suisse et ont été soumis au contrôle restreint de l'organe de révision Multifiduciaire Léman SA.

Dans l'actif circulant, on constate une légère hausse de la trésorerie et une augmentation de la provision pour perte sur débiteurs, due essentiellement à une analyse détaillée des débiteurs à fin 2024. Les actifs immobilisés ont diminué du fait de l'amortissement total des investissements du Point i de Vevey Gare après sa fermeture. Il précise que MVT y est encore locataire, mais que l'espace est sous-loué.

Au passif, les différences significatives par rapport à 2023 sont une augmentation, dans les passifs de régularisation, provenant du versement anticipé de subventions communales. Les provisions ont augmenté de CHF 13'807, provenant d'une dotation d'un montant de CHF 40'000 et compensée par une dissolution du fonds d'amortissement constitué pour le Point i de la Gare de Vevey.

Les produits et les charges sont présentés selon les différentes sources de contributions et selon les différents secteurs d'activités propres à Montreux-Vevey Tourisme. Les produits sont supérieurs aux prévisions en raison de ventes de forfaits supérieures aux attentes, d'une augmentation des ventes des titres de transport VMCV et du produit de la sous-location du Point i de la Gare de Vevey.

Les sources de financement sont composées de 49 % de subventions communales, de 28 % alloués par la Taxe de séjour, de 14% provenant d'autres contributions, de 8 % de la SHMV et de 1 % des membres et donateurs. Christian Ducros remercie chaleureusement les divers contributeurs au nom de Montreux-Vevey Tourisme.

Les charges présentent une augmentation par rapport à l'exercice précédent. Il cite une augmentation des frais de locaux provenant de l'étude pour le projet de rénovation du Pavillon et le déménagement du Point i de Montreux à la Gare, dans les locaux du Grand Hôtel Suisse-Majestic.

Le résultat de l'exercice représente un bénéfice de CHF 8'882.- que Montreux-Vevey Tourisme propose d'attribuer à la fortune de l'Association – qui présenterait alors la somme de 231'858.- au 01.01.2025.

Le Président remercie M. Ducros pour la présentation détaillée et commentée des comptes.

6. Rapport de l'organe de révision

Le texte du rapport de l'organe de révision est intégralement porté au Rapport annuel en page 36.

M. Christophe Boy, représentant de l'organe de révision, sollicité, n'a pas d'élément complémentaire à ajouter au rapport présenté qui conclut sans réserve à l'approbation des comptes annuels.

7. Approbation des rapports

Le Président demande si des questions ou observations sont suscitées par les différents rapports qui ont été présentés aux membres de Montreux-Vevey Tourisme.

La parole n'est pas demandée.

Les membres approuvent les rapports du Comité de direction et celui du Directeur.

8. Adoption des comptes 2024

Sans discussion, il est pris acte du Rapport de révision, puis les comptes 2024 sont adoptés à l'unanimité tels que présentés.

Le Président remercie l'assemblée de la confiance accordée à Montreux-Vevey Tourisme.

9. Décharge au Comité de direction

Le Président demande si l'assemblée est en mesure de donner décharge au Comité de direction de MVT pour sa gestion de l'exercice 2024. Il n'y pas d'intervention dans ce sens.

C'est à l'unanimité que les membres de MVT donnent décharge au Comité de direction pour sa gestion de l'exercice sous revue. Le Président relève que les membres du Comité de direction n'ont pas pris part au vote.

Il exprime, au nom de tous les membres du Comité, sa gratitude envers l'assemblée.

10. Election du Comité de direction

Le Président présente, à l'écran, la liste des membres du Comité de direction soit :

François Margot, Président, Nicolas Ming, Vice-Président, Alain Bovay, Nicole Conrad, Marta dos Santos, Jay Gauer, Vincent Imhof, Estelle Mayer, Charles Monod, Georges Oberson, Jean-Baptiste Piemontesi, Benoît Samson et Bernard Schmid.

Ceux-ci sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans et sont rééligibles. Au nombre de ces membres, on compte des délégués des autorités communales.

Le Président porte à la connaissance de l'Assemblée que George Oberson cessera ses activités au MOB à la fin du mois de juin. Il est démissionnaire. Ses pouvoirs sont à radier.

Aucun candidat ne sera proposé cette année pour le remplacer.

Il communique que, leurs mandats arrivant à échéance, Jay Gauer, Nicolas Ming et lui-même ont accepté de les voir être prolongés.

Le Président propose d'élire en bloc les candidats au renouvellement.

Les membres manifestent leur approbation par des applaudissements, si bien que Jay Gauer, Nicolas Ming et François Margot sont réélus dans leur fonction.

Le Président relève que le Comité de direction porte sa réflexion sur sa propre composition pour les années à venir. Une commission ad hoc de sélection nomination a été constituée à cet effet pour examiner cette question. C'est une des raisons pour lesquelles le comité a considéré qu'il n'y avait pas lieu de remplacer Georges Oberson avec effet immédiat. Le Président profite de le remercier pour sa contribution aux travaux du Comité de direction, en particulier le partage de ses connaissances du monde ferroviaire et de la promotion internationale de la Compagnie MOB SA.

11. Désignation de l'Organe de révision

Le mandat de l'organe de révision de MVT doit être renouvelé pour l'exercice 2024.

La candidature de la société Multifiduciaire Léman SA est soumise à l'assemblée. Elle l'accepte à l'unanimité.

Le mandat de Multifiduciaire Léman SA est donc renouvelé, formellement, pour une nouvelle année.

12. Cotisations

Le Président précise que, en application des statuts de MVT, le Comité de direction arrête les montants des cotisations tandis que l'Assemblée générale décide de la définition de leurs catégories.

Il informe qu'à ce jour MVT compte 342 membres. Répartis par catégorie, on dénombre 2 membres d'honneur, 72 individuels et associations à but non lucratif, 143 commerces et 125 sociétés et entreprises.

Parmi les membres se trouvent 62 établissements d'hébergement, 89 établissements liés à la restauration, 79 commerces divers, 24 caveaux et vigneronns ainsi que 26 particuliers.

Les montants des cotisations en vigueur sont :

- individuels et associations à but non lucratif	CHF	100.-
- commerces	CHF	250.-
- sociétés et entreprises	CHF	400.-.

Le Président communique que le Comité de direction propose de reconduire les catégories de cotisation, sans changement, pour l'exercice à venir.

Il ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

La proposition de maintenir les catégories de cotisation en l'état est acceptée à l'unanimité.

13. Propositions individuelles et divers

Le Président n'a pas reçu de proposition écrite dans les délais, mais il donne volontiers la parole à qui veut la prendre.

Monsieur Pierre Rochat, membre de Montreux-Vevey Tourisme, souhaite informer l'Assemblée de l'existence de la Fondation de soutien à l'avenir du 2m2c, institution qui vient en appui au centre de congrès et qui vise à garantir la pérennité et le développement du bâtiment du centre des congrès de Montreux. Il explique qu'il faut assurer le financement de cette fondation et prie les personnes présentes de relayer son appel aux dons.

La parole n'est pas demandée.

Considérant que les membres sont informés à satisfaction, le Président met un terme à l'Assemblée générale. Il remercie le directeur des lieux, Monsieur Jean-Michel Berner ainsi que toute son équipe pour l'accueil.

M. Margot remercie enfin les participants de leur attention et les invite à prendre un apéritif servi sur la terrasse.

Les débats sont clos à 18h17.

Pour le PV : ss/fm le 11 juillet 2025